

France-Mandelieu: Rain-water basin construction work

OJ S 12/2024 17/01/2024

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ESCOTA - SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 Avenue de Cannes - BP 41

Town: MANDELIEU CEDEX

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Service Marchés & Contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-escota.omnikles.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Accord cadre à bons de commande pour des travaux de curage des bassins pluviaux autoroutiers sur le réseau ESCOTA

Reference number: DTE-JP-23.054-2

II.1.2.

Main CPV code

45232454 Rain-water basin construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Les objets principaux de ces opérations d'entretien sont :

- Restituer le volume mort du bassin afin de pérenniser son rôle de décantation des pollutions chroniques présentes dans les eaux pluviales au niveau de ce volume;
- Proposer un programme de travaux et des techniques permettant de réduire au minimum l'impact environnemental de ces opérations d'entretien.

Les bassins d'eaux pluviales autoroutiers sont de type :

- Bassin décanteur-déshuileur (BDD),
- Bassin de rétention et déshuilage (BRD),
- Bassin d'écêtement infiltration (BEI),
- Bassin de filtration avec déshuileur (BFD),
- Bassin de désengagement (DES).

Avec un volume de stockage des boues sédimentées.

Les bassins sont en béton, en terre ou en géomembrane.

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

Maximum number of lots that may be awarded to one tenderer: 2

II.2. Description**II.2.1. Title**

Accord Cadre à bons de commande pour des travaux de curage des bassins pluviaux autoroutiers sur l'Autoroute A8, du PR 98.800 au PR 224.009, et sur les Autoroutes A57 et A500

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

90513600 Sludge removal services, 90513700 Sludge transport services, 90513800 Sludge treatment services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

NUTS code: FRL05 Var

Main site or place of performance: Autoroute A8, du PR 98.800 au PR 224.009, et les Autoroute A57 et A500, dans les départements des Alpes Maritimes (06) et du Var (83).

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de curage des bassins pluviaux autoroutiers sur l' A8, l' A57 et l'A500, et entretien des abords et des ouvrages annexes: à titre indicatif, les prestations concernent une quinzaine d' ouvrages représentant un volume de 2 200 tonnes de boues environ.

II.2.5.

Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 800 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le présent Accord Cadre est conclu pour une durée initiale ferme de 12 (douze) mois à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois, pour une durée maximum de quarante-huit (48) mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Reconduction de l'accord-cadre initial pour chacun des lots.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les clauses de variation des prix sont définies au CCAP. La valeur estimée (cf. II.2.6) représente le montant maximum pour la durée totale de l'accord cadre dans le cas de prorogations tacites et dans une limite de 48 mois.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Accord cadre à bons de commande pour des travaux de curage des bassins pluviaux autoroutiers sur l'Autoroute A8, du PR 18.068 au PR 98.800, et sur les Autoroutes A51, A50, A52, A520 et A501

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

90513600 Sludge removal services, 90513700 Sludge transport services, 90513800 Sludge treatment services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL01 Alpes-de-Haute-Provence

NUTS code: FRL02 Hautes-Alpes

NUTS code: FRL05 Var

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Main site or place of performance: Autoroute A8, du PR 18.068 au PR 98.800 et Autoroutes A51, A50, A52, A520 et A501, dans les départements du Var (83), du Vaucluse (84), des Alpes de Hautes Provence (04) et des Hautes Alpes (05).

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de curage des bassins pluviaux autoroutiers sur l'A8, l'A51, l'A50, l'A52, l'A520 et l'A501, et entretien des abords et des ouvrages annexes: à titre indicatif, les prestations concernent une vingtaine d'ouvrages représentant un volume de 3 400 tonnes de boues environ.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 200 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le présent Accord Cadre est conclu pour une durée initiale ferme de 12 (douze) mois à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois, pour une durée maximum de quarante-huit (48) mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Reconduction de l'accord-cadre initial pour chacun des lots.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les clauses de variation des prix sont définies au CCAP. La valeur estimée (cf. II.2.6) représente le montant maximum pour la durée totale de l'accord cadre dans le cas de prorogations tacites et dans une limite de 48 mois.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement :

Sous-dossier A:

- Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code

du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants).

- Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier B:

- Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet de l'accord cadre réalisés au cours des 3 (trois) derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale de l'accord cadre, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Pièce C1 : certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique. Le candidat devra répondre au niveau minimal exigé ci-après.

- Pièce C2 : Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, en lien avec la construction et l'entretien de ce type d'ouvrage (bassin de type béton, en géomembrane ou en pleine terre), dans la limite des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité), ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les travaux les plus importants.

Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Nota : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques, et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature, et en produisant un engagement écrit de la part de ce ou ces opérateurs économiques, ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement, et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement.

Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) s'il est rédigé en français. Les renseignements demandés aux III.1.1 du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC1, et ceux demandés aux III.1.2 et III.1.3 par l'imprimé DC2, après avoir été dûment remplis. Ils sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat devra disposer des qualifications FNTTP ou équivalent suivantes :

- FNTTP 2322, Travaux de terrassement courants en milieu non urbain, ou équivalent.

En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles demandées ci-dessus.

Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire pour les travaux les plus importants (certificats de capacité), ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Pour ce faire, les candidats devront renseigner le tableau joint en annexe 1 du règlement de la consultation.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 13/02/2024 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 13/02/2024 Local time: 17:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site <https://consultations-escota.omnikles.com>

Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse e-mail. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2 ci-avant.

Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée.

Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché.

Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt.

Sinon, les plis seront considérés hors délai.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket) puis par téléphone dans un second temps.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Forme juridique de l'attributaire:

Le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Chaque groupement d'opérateurs économiques doit présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre pour un lot concerné.

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre pour un même lot.

Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur offre.

Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP.

Les travaux faisant l'objet d'un bon de commande seront réglés sur facture, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Judiciaire de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille :

- Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel
- Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal Judiciaire de Marseille

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/01/2024